

très bien qu'après avoir rempli leur devoir d'enfants soumis de l'Eglise romaine, ils étaient confesseurs. Quelle réponse meilleure pourraient faire de catholiques aux blasphèmes insensés que nous ne voulons pas autrement rappeler ici ?

Après la messe et le *Te Deum*, chanté en actions de grâces, le R. P. de Ravignan, dont cet acte solennel venait de récompenser si noblement les fatigues apostoliques, a voulu adresser quelques paroles à son auditoire reconnaissant. Epuisé par les travaux de la semaine-sainte, il a trouvé dans son cœur ce que ses forces voulaient lui refuser. Sa courte et pieuse exhortation a été digne de la circonstance et digne de lui. Mgr. l'archevêque a ensuite béni l'assemblée, qui s'est séparée en silence, heureuse du devoir qu'elle avait rempli envers Dieu et envers les hommes. Les yeux qui ont contemplé cette grande scène ne la reverront pas tous, mais aucune âme ne l'oubliera.

Il y a cinquante ans, la vieille basilique où se passent aujourd'hui ces merveilles, était livrée aux parodies impures ou niaises des cultes révolutionnaires, les théophilantropes y succédaient à la déesse Raison ; les chrétiens n'osaient regarder qu'à la dérobée et en cachant des larmes qu'on aurait pu voir par l'exil ou par la mort, ces autels désolés ; et hier trois mille hommes, empruntant les paroles du prophète, y chantaient le Seigneur qui domine sur tous les peuples, qui tire le faible de la poussière et qui donne à celle qui était stérile la joie de se voir, dans sa maison, mère de nombreux enfants : *Qui habitare fecit sterilem in domo, matrem filiorum latentem.*

Nous ne savons ce que l'avenir réserve à l'Eglise de France. On veut sans doute et on peut beaucoup entreprendre contre elle. Mais qu'importe ? Après ces Pâques de 1845, il est du moins une chose dont on peut être sûr : c'est qu'elle ne se flétrira ni par la lâcheté, ni par l'apostasie.

PRUSSE.

—L'on écrit de Munster, province prussienne de Westphalie :

« Plus les clameurs de l'hérésie attaquant notre foi, plus le peuple catholique se montre ardent à sa défense au-dedans aussi bien qu'à sa propagation au de-hors. De petites communes qui, originairement, ne contribuaient que par de faibles secours à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, ont réalisé cette année jusqu'à 140 écus, au profit de cette œuvre de la véritable charité évangélique. Il nous est impossible de taire un fait qui, dans sa touchante simplicité, montre avec quelle pieuse ardeur cette belle œuvre est embrassée par les plus pauvres.

« Une jeune fille étant venue porter sa contribution annuelle au collecteur des aumônes destinées à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, non-seulement ne voulut pas recevoir ce qui devait lui revenir sur l'écu qu'elle avait présenté, mais de plus elle lui remit quatre autres écus (15 francs), le priant de les accepter par anticipation pour les cinq années suivantes. L'extérieur de la jeune personne annonçant sa pauvreté, le collecteur essaya de refuser, à son tour, la somme qu'elle venait de lui compter, lui faisant observer qu'elle pourrait elle-même en avoir besoin. « Oh ! non, Monsieur, lui répondit-elle avec un accent qui partait du cœur ; prenez mon offrande ; je suis pauvre, il est vrai, obligée de gagner ma vie, mais les pauvres missionnaires sont encore plus pauvres que moi, et si je venais à tomber malade ou à m'éloigner du pays, je ne pourrais pas peut-être satisfaire à mes obligations envers eux ! » Des larmes d'attendrissement couvrirent des yeux du collecteur, en recevant cette offrande si magnifique aux yeux du ciel et si touchante aux yeux des hommes.

RUSSIE.

—On lit dans une lettre de Constantinople du 12 mars, publiée par la Gazette d'Augsbourg.

« Tous les missionnaires catholiques dispersés dans les différentes provinces russes du Caucase ont été subitement expulsés. L'un d'eux est arrivé à Constantinople il y a quelques jours, et ira porter à Rome cette triste nouvelle. Ils étaient au nombre de neuf, tous Capucins, envoyés par la Propagande de Rome, et exposés depuis long-temps à toutes sortes de persécutions de la part du gouvernement russe.

« D'abord on avait voulu les forcer de signer un écrit par lequel ils reconnaîtraient le czar comme leur chef temporel et spirituel. Les moines, regardant ces exigences comme incompatibles avec leur devoir, refusèrent, à l'exception d'un seul, Arménien de naissance que l'empereur, pour le récompenser, avait nommé chef de-tous les autres missionnaires ; mais Rome ne le confirma pas dans cette dignité. Il y a quelques années, l'ancien chef, le père Tomaso, mourut à Akaltsik. Il avait acquis des biens considérables qui devaient nécessairement devenir la propriété de la mission, puisqu'un moine ne peut pas avoir de propriétés à lui, et bien moins encore léguer à qui que ce soit. Néanmoins le gouvernement russe déclara par une proclamation que si, dans l'espace de trois mois, aucun héritier ne se présentait, l'Etat rentrerait dans la possession de ces biens. C'est ce qui arriva en effet, malgré les protestations des moines. Ils s'adressèrent alors aux tribunaux, et perdirent leur procès en deux instances. Mais le tribunal de première instance résidant à Tiflis se prononça en leur faveur et leur adjugea même des dommages et intérêts.

« Ce jugement devait encore être confirmé par le saint-synode à Saint-Petersbourg. Au lieu de cette confirmation, arriva tout à coup l'ordre de faire prêter aux moines, sans retard, un serment sur les trois points que voici : de se soumettre au consistoire à Mohilow, de se faire sujets russes et de ne reconnaître, à l'étranger, aucun chef spirituel, ni d'y entretenir des correspondances pour affaires religieuses. Les moines, ne voulant point se soumettre à ces

conditions, ont été conduits sous escorte jusqu'à la frontière turque.

AGRA.

—Plusieurs de nos lecteurs se rappelleront sans doute l'arrivée et le séjour à Paris de Mgr. Borghi, évêque d'Agra, ainsi que son départ de Lyon en mai dernier, accompagné de sept missionnaires et de trente religieuses, tous destinés pour sa mission. Nous croyons que l'extrait suivant d'une lettre de ce digne prélat à un de ses amis à Paris, datée d'Agra, 12 février dernier, sera lu avec intérêt :

« Grâce à vos prières et à celles de vos respectables confrères, je suis arrivé le 17 du mois dernier à Agra, accompagné de ma nombreuse colonie. Notre voyage a été des plus heureux, et, comme vous voyez, bien prompt. A mon arrivée dans ma mission, j'ai trouvé que le mouvement religieux dans ce pays s'accroît de jour en jour. Les conversions, parmi les protestants, sont devenues fréquentes. J'ai reçu, il y a peu de jours, trois abjurations, et j'ai vingt-quatre personnes qui se font instruire pour faire la leur sans délai. Les ministres protestants crient partout que leur Eglise est en danger. Ils convoquent des meetings afin de prendre des mesures pour s'opposer aux progrès du papisme. Leurs clameurs ne servent de rien, et j'ai été dans la nécessité de jeter les fondements d'un nouveau couvent qui sera construit dans le quartier habité par les Européens, afin de faciliter le mouvement qui s'opère. J'ai aussi posé les fondements d'une nouvelle église qui aura 115 pieds de long sur 46 de large. Ainsi, au lieu d'un seul couvent, nous en aurons deux dans la ville d'Agra.... Je partirai cette semaine pour Sirdhana, afin d'y faire l'ouverture solennelle du nouveau collège de Saint-Jean, et de là je me rendrai à Mussoorie, située sur les montagnes d'Himalaya, pour y fonder un établissement qui sera dirigé par nos sœurs. Ces montagnes promettent des fruits abondants. Durant ces trois dernières années, nous y avons construit cinq chapelles, savoir à Unpalla, Ussouly, Sabathoo, Landour et Isapore : on a donné à cette dernière le nom de Ville-de-Jésus. Nous y avons déjà 42 familles chrétiennes. Quand j'aurai plus de loisir, je vous donnerai des nouvelles plus détaillées. Signé : † J.-H. BORCHI. »

Univers.

ON demande, pour le VILLAGE DE ST. JUDE, un INSTITUTEUR capable d'enseigner le Français, l'Arithmétique, quelques notions d'Histoire et de Géographie. Il devra être muni de certificats de moralité. Un homme marié sera préféré. S'adresser à M. le Curé de St. Jude.

NOUVEAU PENSIONNAT.

MADAME H. E. CLARKE, nouvellement arrivée au Canada, désire apprendre aux pères et mères, qu'elle vient d'ouvrir une école de demoiselles à Chambly, place justement renommée pour la beauté de ses sites, et la salubrité de son air.

Ayant passé toute sa vie, soit à Paris, soit à Londres, toujours dans l'Education, MME. H. E. CLARKE croit pouvoir certifier qu'elle est à même de donner pleine et entière satisfaction à tous les parents qui voudront bien la favoriser de leur confiance ; et afin de rendre son établissement plus parfait, la Directrice s'est adjointe Mlle. Lacombe, qui a passé ses examens à Paris, sa ville natale, ou elle a obtenu de l'Université le Diplôme d'Institutrice, Diplôme qui lui donnait le droit de tenir une Ecole à son propre compte, droit dont elle a usé pendant près de dix ans.

Avec ces avantages, rarement réunis aussi loin de la France, MME. H. E. CLARKE ose affirmer que les jeunes personnes, confiées à ses soins, auront l'occasion d'apprendre le français dans sa plus grande pureté, aussi bien que l'anglais, qui sera commis aux soins de son mari.

Former ses élèves à la vertu, développer en elles les qualités qui doivent les rendre, un jour, utiles dans leur ménage, et agréables à la Société, tel a toujours été, et tel sera toujours le but de la sollicitude toute spéciale de MME. H. E. CLARKE.

LA RELIGION, base fondamentale de toute bonne Education, sera soigneusement inspirée par les Maîtresses, et expliquée par le savant et respectable M. Mignault, curé de Chambly.

Il y a un très grand jardin pour les récréations. Il sera pris, aussi, un soin tout particulier de la santé des élèves, qui mangeront à la même table que les maîtresses, et qui auront, comme elles, une nourriture saine et abondante.

OBSERVATIONS.

LE PRIX DE LA PENSION variant selon l'âge et le degré d'instruction de l'élève, MME. H. E. CLARKE traite de gré à gré avec les parents.—(Chaque trimestre se paie d'avance, et tout trimestre commencé se paie entièrement.)

LES OBJETS d'Enseignement compris dans la Pension sont la Lecture, l'Ecriture, les calculs, la connaissance approfondie de la langue Française, l'analyse grammaticale et logique, la langue Anglaise, l'Histoire sainte, ancienne et moderne, la Géographie, la Mythologie, et le Style, ainsi que l'ouvrage à l'aiguille.

LES MAÎTRES d'agrément, tels que ceux de Musique, de Dessins, de Danse, etc., se paient séparément, aussi bien que les ouvrages de fantaisie, comme broderie fine, tableaux en perles, tapisserie en soie ou en laine, etc.

Pour les renseignements s'adresser à M. MIGNAULT, Curé de Chambly.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

} PRÊTRES.